



DAGNEUX

Le tour d'horizon

BULLETIN D'INFORMATION TRIMESTRIEL ÉDITÉ PAR LA MUNICIPALITÉ

Le comité de rédaction de l'équipe municipale

Directeur de publication
Bernard Simplex
Commission communication
P. Guérin - B. Simplex
A.M. Mazière - D. Bernard
C. Bertho

Dépôt légal à parution

Jeudi 14 juillet 2016
Journée champêtre
au stade de Dagneux
organisée par le comité des fêtes
A 22h30 - **Feu d'artifice**
offert par la municipalité

Le mot du maire

**Chères Dagnardes,
chers Dagnards,**

Le 14 juillet 2015, nous avons inauguré la Mairie, le centre multi-accueil et la rénovation de l'ancienne école de filles. Notre centre-ville prenait forme.

Restait le développement commercial, élément essentiel de l'objectif du projet d'aménagement du centre-ville. Les commerces existants se portent bien et ont déjà créé une vraie dynamique commerciale. Mais bien évidemment, nous le savons tous, et depuis longtemps, il manque une surface alimentaire pour compléter l'offre commerciale de proximité.



Le local commercial situé au rez-de-chaussée de l'immeuble Carré Tilleul est non occupé depuis l'origine. Plusieurs projets privés ont été élaborés depuis maintenant plusieurs années, mais la complexité du sujet et les enjeux financiers ne leur ont malheureusement pas permis de voir le jour.

C'est pourquoi la commune s'est investie dans ce projet afin qu'il puisse enfin aboutir. Il se concrétisera pendant le deuxième semestre de cette année.

Bien évidemment, «no parking, no business !», la question du stationnement est primordiale. Les espaces de surfaces n'étant pas extensibles, il s'agit de gérer au mieux les places de stationnement de surface afin que chaque place offre le maximum de rotations de véhicules pendant la journée.

Afin de limiter le nombre de véhicules «ventouses», la commune va aménager les 100 places du parking souterrain situé sous le local commercial de Carré Tilleul. Ces places seront disponibles à la location libérant ainsi des espaces de surface pour créer de nouvelles zones bleues.

Ces nouvelles dispositions vont probablement créer des polémiques sur le sujet toujours très sensible du stationnement. Mais, il faut retenir qu'au final il y aura 100 places de stationnement de plus qu'aujourd'hui, auxquelles il faut ajouter les 20 places qui seront créées au fond du parking du Commerce. A titre de comparaison, je rappelle que la place des Tilleuls possède 36 places et que le parking du Commerce en possède 28.

Les beaux jours sont arrivés et comme tous les ans les conflits de voisinage se multiplient. Aussi, je profite de ce bulletin pour rappeler l'attention que nous devons porter à notre voisinage : fumées de barbecue, fêtes bruyantes, heures d'utilisation des tondeuses et autres, deux roues pétaradants... Une petite attention pour le voisinage et nous passerons tous un été tranquille.

Un dicton nous rappelle que «printemps secs, été pluvieux». Souhaitons que l'inverse se vérifie. Ainsi, au nom du conseil municipal, je vous souhaite à tous un bel été ensoleillé. ■

Bernard SIMPLEX

Carton rouge !

De l'incivilité à l'ignoble

Pour certains, il ne suffit pas de souiller les trottoirs et autres lieux publics de débris ou de déjections canine. Cela s'appelle des incivilités.



Depuis quelques temps nous observons, à Dagneux, une nouvelle forme de délinquance. Il s'agit de profanations de lieux de mémoire et de recueillement telles que :

- des vols de fleurs sur les tombes au cimetière,
- des tags sur les registres de visite au cimetière militaire allemand,
- la circulation avec une automobile sur la Prairie des 21 Fusillés.

Plaintes ont été déposées.

Événement Sportif

Le tour de France à Dagneux

L'itinéraire et les horaires de passages

Le samedi 16 juillet, la 14ème étape du Tour de France qui relie Montélimar au Parc des Oiseaux de Villars-Les-Dombes, passera à Dagneux. La caravane et les coureurs emprunteront l'itinéraire suivant :

- rue des Chartinières, depuis le rond-point du cimetière militaire allemand jusqu'à la route de Jons en passant par le boulevard Robert Schumann ;
- rue du Loup depuis le carrefour Montbreval ;
- au carrefour dit du «Petit Nice», traversée de la route de Bourg (D22) en direction de Sainte-Croix (D61).

La caravane traversera cette partie de la commune vers 14h50. Les coureurs, quant à eux, devraient entrer dans Dagneux vers 16h20. Ces horaires pouvant fluctuer en fonction de la vitesse du peloton et des échappés s'il y en a.

Privatisation et sécurisation de l'itinéraire

La privatisation de l'itinéraire global de l'épreuve est prévue par arrêté ministériel.

Par convention signée par la société Amaury Sport Organisation (A.S.O.), organisatrice du Tour de France, et le Ministère de l'Intérieur, la sécurisation de l'itinéraire, dans son intégralité, sera assurée par un service d'ordre avec jalonnement de personnel de la Gendarmerie et/ou de la Police Nationales.

Localement, la privatisation de l'itinéraire est prévue de 13h00 à 17h00, ce qui nécessite la mise en place de déviations, tout particulièrement en ce qui concerne la RD 1084. La circulation est/ouest et inversement, sera déviée vers l'autoroute par les bretelles d'accès de Balan et La Boisse.




Par ailleurs, des arrêtés municipaux seront pris en complément pour interdire le stationnement des véhicules sur le trajet emprunté par la course et pour réglementer la circulation dans certaines rues.


Des panneaux d'information seront mis en place plusieurs jours avant la course afin que la population puisse, si nécessaire, prendre des dispositions pour anticiper ou retarder ses déplacements.

Nous remercions chacune et chacun de respecter les consignes qui seront données afin que ce moment de fête se déroule dans des conditions de sécurité optima. ■





Marché DAGNEUX



Les vendredis
De 16 à 19h00
Parking du Commerce

Informations : mairie de Dagneux 0472 25 11 80

Commission finances

Budget 2016



L'élaboration d'un budget devient un exercice de plus en plus difficile. En effet, la réduction des dotations de l'état et les nouvelles dépenses qui reviennent aux communes provoquent un effet de ciseau qui nous oblige à encore plus de rigueur.

La solution de facilité serait d'augmenter les impôts locaux. Mais le Conseil Municipal est déterminé à n'envisager cette solution que lorsque nous n'aurons plus d'autres choix. C'est pourquoi, cette année encore, les taux des taxes n'augmenteront pas et nous continuerons à être très attentifs à la gestion des finances de la commune, aidés en cela par le personnel communal. ■



BUDGET DE FONCTIONNEMENT

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Les recettes de fonctionnement sont relativement stables en 2016, ce qui en fait représente une baisse compte tenu de l'augmentation de la population et de l'augmentation mécanique des charges.

RECETTES FONCTIONNEMENT	CPTÉ ADM 2015	BP 2016
Atténuation de charges	44 957,44 €	28 650,00 €
Produits Domaniaux	80 264,65 €	86 850,00 €
Impôts et taxes	2 345 696,54 €	2 366 865,00 €
Taxes foncières, habitation	1 134 114,00 €	1 158 781,00 €
Attribution de compensation 3CM	741 885,12 €	741 885,00 €
Dotations de solidarité communautaire	43 121,00 €	43 500,00 €
Fonds national garantie ressources	349 599,00 €	349 599,00 €
Droits de place	75,00 €	100,00 €
Taxe sur l'électricité	72 904,73 €	73 000,00 €
Dotations, subventions et participations	872 629,67 €	822 409,00 €
Autres produits de gestion courante	123 474,81 €	125 143,00 €
Autres produits exceptionnels	18 092,69 €	2 809,00 €
Excédents de fonctionnement reporté		130 006,02 €

DEPENSES FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement seront en hausse en 2016. La partie la plus importante de cette augmentation est causée par le déménagement des écoles et la location de structures provisoires pour permettre la réalisation du projet de restructuration des écoles.

Ceci est une charge ponctuelle que l'on ne retrouvera pas dans les années futures.

DEPENSES FONCTIONNEMENT	CPTÉ ADM 2015	BP 2016
Charges à caractère général	589 744,20 €	711 478,00 €
Charges de personnel et frais assimilés	1 221 918,52 €	1 305 424,00 €
Autres charges de gestion courante	388 633,76 €	413 877,00 €
Charges exceptionnelles	39 571,26 €	30 000,00 €
Charges financières	69 617,09 €	65 509,82 €
Atténuation de produits	106 372,50 €	109 930,00 €
Dépenses imprévues	0,00 €	20 000,00 €
TOTAL DEPENSES REELLES	2 418 807,33 €	2 659 508,82 €
Virement à la section d'investissement		841 813,20 €



Electricité
Rénovation
Conformités
Climatisations
Courants forts
Courants faibles
Réseaux informatiques

■ **Dépannages** Particuliers
Industries


**SARL ELECTRICITE GENERALE
PETITJEAN**
e-mail : www.elecpetitjean@wanadoo.fr

50 chemin de la Croix Blanche
01120 DAGNEUX


Tél. 04 78 06 31 11 - Fax 04 78 06 54 58
Mobile : 06 23 94 13 94



Suite page 3 ci-contre



DEVORS TOITURE



182 rue de Bourbuel - 01120 Niévroz
Tél. 04 72 89 43 51 - Port. 06 18 08 26 29
lioneldevors@gmail.com
facebook lcz devors toiture

AIN'PEC NETTOYAGE
Bureaux, Locaux, Immeubles, Régies,
Véhicules, Vitres
ainpec@free.fr
01120 DAGNEUX
06 19 70 28 71



PERMIS :
voiture : AAC, B, B96, remorque, Borte auto,
vehicule aménagé tout handicapé, accelere
2 roues : AM (bsr), A1, A2, A

LE PERMIS
A UN EURO
PAR JOUR
agr. 00114030

Auto-école CER CASNO
684 route de Genève - 01120 DAGNEUX
04 78 06 98 79



PARCS & SPORTS
Espaces verts et sols sportifs

7, rue Jean Mermoz - BP 70
69684 CHASSIEU Cedex
www.parcsetsports.fr

☎ 04 72 14 59 59
☎ 04 72 37 73 43
✉ info@parcsetsports.fr



SV COIFFURE
Styliste / Visagiste
Colorations aux produits naturels
Rituel de massage aux plantes
et aux huiles essentielles
Bacs de lavage massants

Tél : 04 78 88 32 62
48 place des Tilleuls 01120 DAGNEUX

Ouvert du mardi au vendredi de 8h30 à 19h
et le samedi de 8h à 17h
Salon mixte sur rendez-vous

www.sv-coiffure.fr

Secret
KYDRA



Commission finances

Budget 2016 (suite)

INVESTISSEMENTS

Le niveau d'investissement sera encore élevé cette année. C'est en 2016, que nous terminerons les aménagements centre-ville, mais le gros des investissements ira à la restructuration des écoles, projet qui s'étalera sur deux années.

Nous aurons recours à l'emprunt pour l'aménagement du parking de Carré Tilleul. C'est emprunt sera financé par la location des places de stationnement.

La dette au 01 01 2016 s'élevait à 1 776 305 € ce qui représentait 423 € / habitant. La moyenne nationale des communes dans la même strate de population est de : 755 € / hab. ■

VIDEO PROTECTION

Nous subissons de nombreuses dégradations et incivilités diverses. Malgré tous nos efforts avec le soutien de la Gendarmerie, cette situation ne fait que se dégrader. C'est pourquoi nous allons mettre en place un dispositif de vidéo protection sur la commune afin de préserver les sites les plus sensibles.

CHICANE ROUTE DE SAINTE CROIX

Les travaux ont été terminés en début d'année à la grande satisfaction des riverains. La charge a été reportée sur le budget de cette année.

RESTRUCTURATION DES ECOLES MATERNELLES ET PRIMAIRES

C'est un projet d'une très grande complexité dans la mesure où les travaux vont s'étaler sur deux ans et que, bien évidemment les écoles doivent continuer à fonctionner dans des conditions normales.

AMENAGEMENT HALLE ET PARKING SOUTERRAIN

Ces deux projets qui ont été présentés lors de la réunion publique du 19 Juin. Ce sont deux projets majeurs pour l'attractivité du centre-ville et pour le développement de l'activité commerciale.

RECETTES INVESTISSEMENTS

BP 2016

Prélèvement	841 813,00 €
Vente terrains : Maison rue du Mollard, Terrain Maison Médicale, terrain Sommaris.	565 000,00 €
FC TVA 2015	367 600,00 €
Taxe aménagement	130 000,00 €
Excédent de fonctionnement réalisé	174 676,00 €
Subvention VIDEO PROTECTION	13 402,00 €
Divers Dotations d'équipement des Territoires Ruraux	711 408,00 €
Dotations de Soutien à l'Investissement	769 214,00 €
Réserve parlementaire halle centre-ville	15 000,00 €
Subvention coeur village 1	44 450,00 €
Subvention Restructuration groupe scolaire	142 500,00 €
Subvention Conseil Départementale pour Coeur Village 1	23 593,00 €
Subvention CAF multi accueil	138 600,00 €
Emprunt Aménagement Parking Carré Tilleul	400 000,00 €
Emprunt acquisition emplacements réservés	240 000,00 €
Emprunt restructuration écoles	100 000,00 €

TOTAL RECETTES**4 784 807,00 €**

Le Prélèvement correspond à l'écart entre les recettes de fonctionnement et les dépenses. Il est donc très important de maîtriser les dépenses de fonctionnement si l'on veut conserver une capacité d'investissement.

La dotation de soutien à l'investissement a été mise en place cette année par l'Etat pour pallier la chute des investissements générée par la réduction de la dotation générale de fonctionnement.

DEPENSES INVESTISSEMENTS BP 2016

Terrain nu	65 000,00 €
Aquisition emplacements réservés PLU	270 000,00 €
Remboursement du capital des emprunts	168 500,00 €
Acquisition cimetière	143 000,00 €
Travaux allée cimetière	8 040,00 €
Acquisition local Carrefour Nord + Parking	202 501,00 €
Aménagement parking souterrain	454 600,00 €
Aménagement halle	429 700,00 €
Façade 922 rte Genève	15 000,00 €
Remise en état appartement rue des Platanes	47 089,00 €
Renforcement extension réseaux EDF	40 152,00 €
Vidéo protection	74 108,00 €
Remplacement CLIO	6 000,00 €
Matériel voirie	22 010,00 €
Mobilier collectif 3 classes	15 000,00 €
Coeur de village 1	209 146,00 €
Restructuration écoles	1 507 314,00 €
Programme voirie RD 1084	39 807,00 €
Etudes aménagement route de Bressolles	11 680,00 €
Etudes cheminements mode doux Dagneux Bressolles	13 836,00 €
Accès Rue du Loup	30 000,00 €
Chicane route de Ste Croix	317 518,00 €
TOTAL DEPENSES	4 784 807,00 €

Commission sécurité

La participation citoyenne

Mise en œuvre du dispositif de «participation citoyenne»

Au cours de deux réunions publiques organisées conjointement par le maire et le commandant de la brigade de gendarmerie de Montluel, les habitants de la commune ont été sensibilisés aux phénomènes de la délinquance.

Lors de la séance du conseil municipal qui s'est tenue le 26 mai dernier, les élus ont décidé d'engager la commune dans le dispositif de «participation citoyenne».

En quoi ce dispositif consiste-t-il ?

La démarche de «participation citoyenne» consiste à sensibiliser les habitants en les associant à la protection de leur propre environnement.

La connaissance par la population de son territoire et par conséquent des phénomènes de délinquance susceptibles de s'y produire permet de développer un mode d'action d'information des forces de l'ordre et des habitants eux-mêmes.

Empruntant la forme d'un réseau de solidarités de voisinage constitué d'une ou plusieurs chaînes de vigilance structurées autour des habitants, le dispositif doit permettre d'alerter la gendarmerie de tout évènement suspect ou tout fait de nature à troubler la sécurité des personnes et des biens dont ils seraient les témoins.

Ce dispositif n'a pas vocation à se substituer à l'action de la gendarmerie.

Comment ce dispositif fonctionne-t-il ?

Hors le cas de crime ou délits flagrants qui impliquent pour les témoins un appel direct à la gendarmerie, les habitants transmettent à la gendarmerie, par l'intermédiaire du maire ou des référents de proximité qu'il a désignés, toutes les informations qu'ils estiment utiles en matière de prévention de la délinquance, sous réserve qu'elles respectent les droits fondamentaux individuels et ne revêtent aucun caractère politique, racial, syndical ou religieux.

Rôle des référents de proximité

Les référents agissent sur la base du volontariat et sont les

interlocuteurs privilégiés des autorités. Ils sont également les interlocuteurs des habitants de leur quartier ou rue ou encore de leur zone pavillonnaire...

C'est par leur intermédiaire que sont transmises à la gendarmerie les observations faites par les habitants. C'est également par eux que la gendarmerie informe les résidents d'un phénomène de délinquance susceptible d'affecter la commune à court terme afin de permettre aux habitants de prendre des mesures préventives.

Comment devenir référent de proximité de votre quartier ?

Si vous avez la volonté d'intégrer le dispositif et de devenir référent ou, si avant de vous engager, vous souhaitez obtenir plus d'information sur le rôle de référent, prenez rendez-vous en mairie avec Christian Chevalier, maire-adjoint délégué à la sécurité. ■

PROTECTION PARTICIPATION CITOYENNE



En liaison immédiate avec la Gendarmerie Nationale

DAGNEUX

Vie municipale

Le conseil municipal enfants

Lors de vœux du maire, nous vous avons présenté les élus du Conseil Municipal Enfants (CME). Ils commençaient leur travail qui est maintenant abouti. Ils en ont présenté le fruit lors de la réunion de conseil du 24 juin en présence du maire et des adjoints. Voici les principaux points qui sont ressortis :

- Les jeunes conseillers ont souhaité disposer d'un espace de communication sur le site Internet de la mairie. A cet effet, une page leur sera dédiée sur le site de la commune.
- L'environnement et les incivilités sont considérés comme un enjeu majeur : mégots, crottes de chien, divers bouteilles et emballages jetés sur l'espace public, scooters qui circulent sur les espaces piétons. Plusieurs actions de communication seront menées par le CME afin de sensibiliser la population à ces comportements irresponsables.
- La qualité de vie c'est aussi les points de rencontre et de loisir. Parmi les souhaits exprimés, une toile d'araignée géante et un skate parc. Ces deux sujets seront mis à l'étude. D'ores et déjà, nous avons imaginé que la toile d'araignée géante pourrait avoir sa place dans le Jardin du Val Cottey...

Le maire et les adjoints ont été impressionnés par la créativité et la maturité du Conseil Municipal Enfants. Indiscutablement cette expérience est à renouveler.

Parallèlement à tout ce travail, plusieurs actions très concrètes ont été menées avec une très grande implication des jeunes conseillers. C'est avec beaucoup de regrets que nous verrons partir ceux qui seront au collège l'année prochaine, et nous souhaitons tous que le prochain CME sera tout aussi efficace et constructif.



Le CME pour l'opération nettoyage

MATINEE DE L'ENVIRONNEMENT

En partenariat avec les classes en 6, les enfants ont participé à une "matinée de l'environnement".

Plusieurs groupes d'enfants et d'adultes ont été répartis dans la commune. Un grand nettoyage de printemps a ainsi été réalisé.

Cette action revêt une grande importance pour les jeunes citoyens que sont les enfants. Le CME souhaite la reconduire afin de sensibiliser la population à la qualité de notre environnement.

CELEBRATIONS DE MARIAGES

En leur qualité de jeunes conseillers, les enfants qui le souhaitent peuvent accompagner le maire ou l'adjoint lors des célébrations de mariages.

CITOYENNETE ET CIVISME

Une intervention animée par Monsieur Bernard LOBIETTI a été organisée courant juin sur le thème de la citoyenneté et du civisme pour le CME et des élèves de l'école primaire.

Les enfants se sont montrés très intéressés et ont posé beaucoup de questions à leur interlocuteur. Les adultes



Réunion du conseil municipal enfants



Commission Environnement déplacement et sécurité



Commission Sport loisir et culture



Commission Environnement déplacement et sécurité

présents lors de cette séance d'information ont pu constater que les jeunes avaient déjà une bonne connaissance du sujet.

CARTES D'ANNIVERSAIRE

Des cartes ont été créées pour l'anniversaire des aînés. Les enfants ont ainsi pu les donner aux personnes âgées qui ne peuvent se déplacer. Ce moment convivial intergénérationnel est important pour les enfants et leurs aînés.

Liste des commissions

Commission Sport loisir culture : Chatonnier Jean, Jarles Maelle, Louvet Adèle, Marzouki Elies, Marzouki Jalil, Roy Maxence, Villacampa Lucie.

Commission Solidarité et citoyenneté : Chameloy Manon, Décugis Chelsea, Pezant Romane, Rol Manon, Seraille Louane.

Commission Environnement déplacement et sécurité : Benouaheb Adel, Bodin Raphaël, Cornaz Baptiste, Da Silva Antonio, Garcia Clavaud Léa, Hoti Kléa, Moyenin Tess.

Interview de Philippe Boiron, apiculteur

Parler des abeilles et de l'apiculture est un vaste sujet et suscite beaucoup de questions. Cinq jeunes élus du Conseil Municipal Jeune (CMJ) ont pu poser les leurs à Philippe BOIRON, apiculteur à Pérouges et partenaire de la commune de Dagneux pour l'installation de ruches aux Irandes, à proximité du lac Neyton. Rencontre.

Les enfants, piqués par la curiosité : quel est l'investissement financier nécessaire pour s'installer ? Peut-on démarrer facilement une activité d'apiculteur, même en tant qu'amateur ?

Philippe Boiron, apiculteur passionné : pour installer une ruche, il faut compter environ 250 € entre l'achat de la ruche en bois puis de l'essaimage d'abeilles que l'on va y loger.

Les abeilles s'achètent au kilo et il faut 2 à 3 kg (soit 20 000 à 30 000 abeilles + 1 reine) pour constituer la ruche.

Vient ensuite tout l'équipement nécessaire à la protection de l'apiculteur (tenue complète de la tête aux pieds, gants, chapeau...) et à l'extraction de miel.

Il faut aussi compter deux semestres de formation au sein d'un rucher école pour maîtriser les techniques de base de l'apiculture.

Peut-on avoir des ruches chez soi à En ville ?

Il est tout à fait possible d'avoir des ruches chez soi, en effet. Pour des raisons de sécurité et de suivi des maladies, les colonies doivent être déclarées en préfecture.

En temps normal, les abeilles ne sont pas agressives envers l'Homme. Toutefois, si un ballon vient taper la ruche ou qu'on la secoue, elles vont se défendre et devenir agressives. C'est pourquoi il est nécessaire de prévoir des distances minimales par rapport aux voisins.

Enfin, il est possible d'installer des ruches en ville (c'est le cas par exemple sur le Champ de Foire à Bourg-en-Bresse) mais il ne faut pas oublier que les abeilles ont besoin de trouver de quoi se nourrir et donc qu'il leur faut des fleurs à proximité.

Et d'ailleurs, que mangent les abeilles ? Comment produisent-elles le miel ?

Les ouvrières mangent du pollen qui est une source de protéines pour les jeunes et du miel qui leur apporte du sucre. La reine ne se nourrit pas toute seule, ce sont les abeilles qui la nourrissent grâce à du miel et de la gelée royale.

Pour produire du miel, les butineuses récoltent deux choses sur les fleurs : le nectar, un liquide sucré qui se trouve au fond de la fleur et, le pollen.

Les abeilles pompent le nectar grâce à leur trompe puis se le passe de bouche en bouche lors de leur retour à la ruche. Il se transforme progressivement en miel grâce à l'activité de glandes salivaires. Cette production est stockée dans les alvéoles de cire fixées aux rayons de la ruche.

Le pollen quant à lui s'accroche aux pattes des abeilles et forme des pelotes. Il servira à nourrir les autres ouvrières de la ruche ainsi qu'à la pollinisation des autres fleurs visitées par les butineuses.



Butineuse au travail avec une pelote de pollen accrochée à la patte

Quelles sont les fleurs qui attirent les abeilles ? Quel type de miel produisez-vous ?

On devrait plutôt se poser la question de savoir quelles sont celles qui ne les attirent pas ? Cela dépend de la forme de la fleur, à savoir si elle est accessible pour pomper le nectar. Les abeilles vont un peu de partout, dans un rayon de 3 km autour de leur ruche. Elles sont adeptes de certaines fleurs telles que celles du tilleul par exemple.

Le type de miel produit va dépendre des arbres et fleurs à proximité du lieu de résidence des butineuses. On peut citer le miel de colza, de tilleul, de châtaigner ou bien encore d'acacia.

Vie municipale

Interview (suite)



Flours de tilleul appréciées par les abeilles

A quelle saison récolte-t-on du miel ? A quelle fréquence ?

Il n'y a pas de production de miel en hiver. On le récolte du mois de mars-avril et jusqu'à fin août-début septembre. Cela dépend des conditions météorologiques et de l'abondance de fleurs. La première année, une ruche produit environ 10 kg de miel. Les années suivantes, cela peut monter jusqu'à 50 kg.

En quelques sortes, l'apiculteur «vole» la production de miel des abeilles. Il ne faut donc pas trop en prendre pour qu'elles puissent se nourrir et que l'essaim survive à l'hiver, période au cours de laquelle les fleurs sont absentes.

En hiver d'ailleurs, les abeilles ne dorment pas, elles s'attèlent à l'entretien de la ruche et réchauffent l'environnement autour de la reine.

Quelle est la durée de vie d'une abeille ?

Une abeille vit entre 1 mois et 1 mois et demi. Les jeunes deviennent des butineuses après 3 à 4 semaines d'existence. Elles se mettent alors à faire de nombreux allers retours entre les fleurs et la ruche. A tel point qu'elles vont s'épuiser à la tâche et finir par mourir.

Mais le renouvellement de la ruche est assuré par la reine qui pond jusqu'à 2 000 oeufs par jour en haute saison.

Existe-t-il des ennemis pour les abeilles ?

L'Homme peut être un ennemi des abeilles. De par tous les pesticides, qu'il utilise sur les cultures, il contribue à la mortalité des butineuses. Le dérèglement climatique peut aussi décimer des essaims complets. Lorsque l'hiver est trop doux, les abeilles partent à la recherche de fleurs mais en vain et finissent par mourir d'épuisement ou alors lorsque le printemps est trop humide, la floraison est retardée voire nulle et produit les mêmes effets.

Il existe aussi des maladies et parasites spécifiques aux abeilles tel que le Varroa (Varroa destructor) qui est un acarien parasite de l'abeille adulte ainsi que des larves et des nymphes. C'est une sorte de tique qui va parasiter l'insecte en pompant son hémolymphe (ndlr équivalent du sang humain) jusqu'à le faire mourir par affaiblissement. Si un trop grand nombre d'abeille est touché, cela peut mener à la perte totale de l'essaim.

Enfin, quels conseils donneriez-vous à ceux qui souhaiteraient se lancer dans l'apiculture ?

Il faut avant tout, se former ! Il y a beaucoup de choses à savoir et d'erreurs à éviter. Les abeilles sont des animaux et l'apiculture est similaire à la conduite d'un élevage. Le berger prend soin de ses moutons, l'apiculteur prend soin de ses abeilles.

Les enfants sont repartis avec un pot de miel d'acacia, issu de la première production des abeilles dagnardes. A en croire leurs avis après dégustation, on peut dire que cette récolte est un bon cru ! ■



Les jeunes journalistes du CMJ accompagnés de M. Boinon et Mme Fort

Trions le verre et soutenons la ligue contre le cancer



Le geste citoyen pour mettre le cancer en morceaux

Le 27 juin 2016, le Président de la 3CM Philippe GUILLOT-VIGNOT et le Docteur Jean BRUHIÈRE, Président du Comité de l'Ain de la Ligue contre le cancer ont signé une convention visant à faire du tri du verre un geste solidaire et citoyen.

Le principe du partenariat est simple : la 3CM s'engage à reverser **3 euros par tonne de verre recyclée** au Comité de l'Ain de la Ligue contre le cancer.

Chaque année, la 3CM remettra un chèque au Comité de l'Ain dont le montant dépendra donc directement des tonnages de verre triés par les habitants du territoire de ses 9 communes membres.

Un autocollant «le geste citoyen pour mettre le cancer en morceaux » a été placé sur l'ensemble des colonnes de tri du territoire.

Il éclaire les trieurs sur la valeur de leur geste, permettant de valoriser le verre, matériau recyclable à l'infini, et de participer à la lutte contre le cancer.

Les actions de la ligue départementale de l'Ain contre le cancer

Environ 60% de ses dépenses sont consacrées au **SOUTIEN A LA RECHERCHE** ;

Ainsi, 4 travaux de recherche en cours sont en partie financés grâce aux aides versées par le comité de l'Ain :



Virginie PETRILLI du Centre de Recherche en Cancérologie de Lyon (CRCL) : inflammation et cancer
David COX du Centre Léon Bérard à Lyon : susceptibilité génétique au cancer, réponse aux traitements

Marie CASTET du CRCL : tumeurs rares de l'enfant
Jean-Yves BLAY, Philippe CASSIER, Gilles FREYER, BENOIT YOU des Hospices Civils de Lyon et du CRCL : «Projet CANOPEE» sur le traitement personnalisé en cancérologie

La participation aux **campagnes de dépistage** organisés du cancer du sein et du cancer colo-rectal, des actions de **prévention** sur le tabac (campagne de sensibilisation dans les écoles du département), **l'aide aux malades et aux familles** (soutien psychologique, information, aides financières) constituent les autres actions principales menées par le Comité de l'Ain de la Ligue contre le cancer.

Il n'y a pas que les bouteilles...

En 2015, grâce au geste de tri des habitants, **115 tonnes de verre ont été collectées** sur la commune de Dagneux.

Cette performance peut toutefois être améliorée car, chaque année, plus de **200 tonnes de verre sont encore jetées dans les ordures** ménagères sur le territoire de la 3CM !

Par ce partenariat avec le Comité de l'Ain de la Ligue contre le cancer, la 3CM souhaite remobiliser les habitants ? ce geste élémentaire qu'est le tri du verre qui comprend les bouteilles mais également les **bocaux et pots en verre** (pots de confiture, de mayonnaise, de moutarde, les bocaux à cornichons, de haricots verts, de sauce tomate...)

Avec la 3CM, soyez solidaires de la ligue contre le cancer... recyclez d'avantage de verre ! ■



Le frelon asiatique : un danger pour les abeilles

Lutte contre le Frelon Asiatique

Le frelon asiatique est arrivé en France en 2004 par le port du havre, caché dans des poteries en provenance de Chine. Il a colonisé en 9 ans 40 départements de France, avec une densité très forte dans certains d'entre eux, notamment dans le Sud-Ouest.

Comment reconnaître un frelon asiatique

Pour le reconnaître : Le frelon asiatique à pattes jaunes est à dominante noire avec une large bande orange sur l'abdomen et un liseré jaune sur le premier segment. Sa tête, de face, est orange et les pattes sont jaunes aux extrémités. Il mesure entre 17 et 32 mm

Le frelon asiatique : un danger pour les abeilles

Le frelon asiatique est un prédateur pour les abeilles, mais n'est toutefois pas synonyme de danger immédiat pour la population humaine.

Le frelon asiatique n'est pas agressif tant qu'on ne s'approche pas de son nid. Par contre, il le défend très efficacement. Si vous découvrez un nid, il ne faut pas chercher à le détruire sans équipement adapté car vous risquez des piqûres multiples. Prévenez l'un des organismes sanitaires* et un technicien se déplacera. Les personnes allergiques au venin d'hyménoptères doivent rester très prudentes.

Contact :

GDS 01 - 04 74 25 09 91

FDGDON 01 - 04 74 45 47 24

En cas d'allergie

En cas d'allergie, il est recommandé d'avoir à portée de soi de l'adrénaline injectable, à administrer immédiatement après la piqure. A titre préventif, les médecins allergologues conseillent avant tout de procéder à une "désensibilisation", via un traitement sur plusieurs années qui permet de se défaire de cette allergie.

Le frelon asiatique colonise les milieux urbains autant que les campagnes, en choisissant souvent des lieux humides (il a besoin de beaucoup d'eau pour construire son nid). ■



Frelon asiatique

DAGNEUX

Vie municipale

Retour sur la cérémonie du 8 mai

Nombreux sont les Dagnards venus assister à la cérémonie du 8 Mai. Beaucoup d'entre eux étaient accompagnés de leurs enfants, ce qui donne un intérêt supplémentaire à cette commémoration. Ce sont d'ailleurs de jeunes enfants qui ont lu les noms de ceux qui ont donné leur vie pour leur Patrie.

En cette période de doutes sur le rôle de l'Union Européenne, Monsieur le Maire, dans son discours, avait tenu à rappeler les fondements de l'Europe qui, avant toute chose, est garante de la paix sur notre continent depuis 70 ans.

En voici le texte :

"Nous sommes réunis aujourd'hui pour commémorer la victoire marquant la fin de la seconde guerre mondiale.

Notre recueillement aujourd'hui est un hommage à ceux qui se sont battus et qui sont morts pour que nous vivions dans un espace de liberté et dans le respect du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

Il y a exactement 70 ans, en 1946, la paix est revenue. Les familles se sont reconstituées, elles ont vu revenir des enfants, des conjoints, des parents et des proches. Pour ceux qui reviennent c'est retrouver le bonheur d'une vie normale. Pour ceux qui ont subi l'occupation c'est retrouver la liberté.

Les français respirent à plein poumons cet air de liberté retrouvée. C'est la fin des angoisses, des privations, des inquiétudes. Le bonheur et la sérénité s'installent de nouveau dans les esprits.

Malheureusement, d'autres familles ne se reconstitueront jamais. Certaines ont été entièrement décimées, d'autres pleurent leurs morts, et aujourd'hui, je souhaiterais que l'on ait une pensée particulière pour ces familles qui, au milieu de la liesse environnante, se sont retrouvées dans la peine et la détresse.

La cérémonie du 8 mai est un rappel de l'histoire, mais c'est aussi une occasion de réfléchir sur l'avenir.

Depuis, nous vivons en paix et n'avons jamais connu la guerre sur notre continent, mais je veux rappeler en cette occasion que tout peut arriver et que la paix ne peut être considérée comme un acquis définitif.

Au lendemain de la guerre, nos aînés l'ont bien compris. Eux qui avaient vécu la première guerre mondiale, eux qui avaient connu la victoire des armes en 1918, eux qui avaient connu l'échec de la paix qui a suivi, ont immédiatement jeté les bases de ce qui deviendra la communauté européenne. En effet, dans leur grande sagesse, ils avaient compris que seuls un projet commun et des intérêts communs pouvaient être un rempart indestructible contre les nationalismes. Ils avaient dû faire la guerre, ils

ont su construire la paix.

Le 9 mai 1950, date de la déclaration de Robert Schuman qui propose la création d'une Communauté européenne du charbon et de l'acier, l'Europe était un espoir, un espoir de paix, aujourd'hui c'est une réalité. Aujourd'hui, force est de constater que la France et l'Allemagne n'ont jamais été aussi proches l'une de l'autre. La folie nationaliste s'est transformée en un vrai partenariat européen garant de la paix sur notre continent.

L'Europe a consolidé une réalité incontournable et positive : l'unité pour la paix. La paix entre nos nations qui s'accompagne, au fil du temps, d'une vision de plus en plus commune du devenir de la société européenne avec des valeurs d'ouverture à l'autre et de solidarité.

Mes grands-parents, comme tous ceux de leur génération ont vécu deux guerres mondiales. Il est très difficile de s'imaginer ce que représentent deux guerres mondiales dans une vie. Les jeunes enfants d'aujourd'hui, ont des grands-parents qui n'ont pas connu de guerre : ils sont les premiers depuis longtemps dans ce cas.

Qui aurait pu croire que, sous les ruines et les décombres de l'Europe de 1945, nous trouverions, des années après, la monnaie unique, des intérêts économiques communs, des lois qui s'appliquent de manière identique à tous les pays.

8 mai 1945, 8 mai 2016 : soixante et onze ans de paix, non pas une paix de statu quo, non pas une paix revancharde, mais une paix qui agit, qui œuvre chaque jour à se renforcer, qui travaille en permanence pour devenir irréversible.

Nos anciens, eux qui ont vécu l'horreur, nous ont confié cette Europe pacifique. Grâce à leur clairvoyance, notre génération n'a connu que la paix sur notre continent. De nombreux jeunes sont venus assister à cette cérémonie, et je les en félicite. Ce qu'ils attendent de nous, c'est que nous leur transmettions cette Europe de paix dont nous avons nous-mêmes hérité.



le 8 mai 2016 au monument aux morts

Cette paix est notre bien le plus précieux, sachons la préserver, et croyez-moi, ses pires ennemis sont ceux qui, insidieusement, souhaitent réveiller les nationalismes. Les nationalismes et le repli sur soi sont la cause des deux guerres mondiales, alors n'écoutez pas le chant de ces sinistres sirènes, de ces semeurs de haine, de ces chantres de la supériorité raciale, de ces prophètes de la violence. Ils n'ont pas disparu, ils existent encore, et partout où ils triomphent, ils laissent derrière eux, des fosses communes, des camps de prisonniers et des villes incendiées.

Il est devenu de bon ton de mettre l'origine de tous nos maux sur le dos de l'Europe et, certains n'hésitent pas à affirmer qu'en sortir, solutionnerait tous nos problèmes. Ces apprentis fossoyeurs de paix ne sont que des démagogues et ne nous y trompons pas, l'Europe est une chance unique, une formidable opportunité que le monde entier nous envie.

Bien sûr, elle n'est pas une entité facile à manœuvrer, bien sûr, elle a des défauts, mais peu importe, cela n'est rien face à ce que représente la paix, si naturelle aujourd'hui, qu'elle nous offre depuis tant d'années."

Vive l'Europe, vive la République, vive la France ■



DIMANCHE 14 JUILLET 2016

AU STADE DE DAGNEUX

Le comité des fêtes vous accueille :



11 H 30

accueil Journée Champêtre
barbecue, frites, dessert

13 H 30

Concours de Pétanque
Animations pour enfants avec
structure gonflable et promenade en poneys.



19H00

Animation Champêtre
Dansante

22H30

Feu D'artifice de la Municipalité

SUPER U Montluel



16, cours de la Portelle - 01120 Montluel - 04.78.06.26.78

Ouvert du lundi au samedi de 8h30 à 20h, le dimanche de 9h à 12h.



COURSES U.com



location



... pour vous, près de chez vous !

14 juillet à 18 heures
Dépôt de gerbe au monument aux morts
Suivi d'un vin d'honneur

Retour dans le passé

La maison forte de Chiloup et l'histoire du château Chiloup

Au XVI^e siècle :

Dès la fin de ce siècle et pour les siècles suivants nous avons trouvé de nombreux documents qui permettent de reconstituer l'histoire du château Chiloup qui est plutôt considéré comme une maison forte.

Avec Guy de Crues seigneur de Chiloup nous pouvons commencer à en écrire l'histoire. Il est né à la fin du XVI^e siècle et décédé le 18 février 1627. Il était enterré dans l'ancienne église Saint Martin de Dagneux son tombeau se trouvait dans l'une des chapelles gothiques, à terre une large dalle de marbre sur laquelle on pouvait lire :

«Ci-gît et repose le corps de feu noble et très vertueux Guy de Crues, escuyer, seigneur de Chiloup, lequel après avoir pendant plusieurs années vescu très noblement et vertueusement et chrestienement est mort de la mort des justes et décéda de ce monde pour aller au ciel le 18 février 1627 et damoyelle Marguerite d'Arloz (*), sa femme qui décéda... laquelle par son testament reçu par Mr Campan le 11 novembre 1615, a fondé une messe tous les vendredis de chaque sepmène en ladite chapelle de séans. Priez pour leur âme.»

Au dessus le blason des Crues de Sainte Croix : d'or au pal de gueules, chargé de trois croisettes d'argent, surmonté d'un casque et entouré de lambrequins. Au dessus «Priez pour leur âme.»

Il avait épousé en première noce en 1594 Marguerite d'Arlos (enterrée également à Dagneux. Guy de Crues épousera en secondes noces Marie de Massol.

(*) Nous avons pu consulter une lettre importante. En effet la comtesse d'Arloz d'Entremont écrit le 19 novembre 1930 au Maire de l'époque et elle demande au Conseil Municipal la conservation de la chapelle seigneuriale de Chiloup et par la même le tombeau de ses ancêtres. L'église menaçait ruine et des besoins urgents de restauration étaient indispensables.

Cette ancienne église avait une nef romane. Elle était à l'abandon depuis l'édification de la nouvelle église en 1912. Elle a été démolie en 1964 alors que Monsieur RACCURT était Maire. Cette démolition s'est produite quelques semaines avant son classement.

Sous son porche en 1789 avaient été rédigés les cahiers de doléances qui ont précédé la Révolution. La population de Dagneux réclamait déjà d'être une commune à part entière et de ne plus dépendre de Montluel. Dagneux deviendra commune par un édit de Charles X le 31 juillet 1829. En 1979 les 150 ans de la commune seront fêtés dignement par une grandiose rétrospective imaginée par Madame Andrée MICHON et Monsieur Marcel SERDAN.

La seigneurie de Sainte-Croix fut cédée vers le milieu du XVII^e siècle, à Guy de Crues.

De son premier lit est issu Christophe de Crues.

Au XVII^e siècle :

Christophe de Crues, chevalier baron de Sainte Croix seigneur de Tanay et de Chiloup capitaine au régiment de Choin en Savoie et en Hollande. A l'époque Dagneux est savoyarde.

Il est cité dès 1630, il teste en 1661. Il décède le 9 décembre 1677 à Dagneux.

On retrouve sur une pierre tombale dans la petite chapelle de Sainte Croix la mention de Christophe de Crues Chevalier Baron de Sainte Croix, seigneur de Tanay et de Chiloup gentilhomme d'honneur du Comte de Savoie.

Il épouse Marguerite Bonnard dont il a 5 enfants : Un garçon Louis Marc de Crues seigneur de Sainte Croix et Tanay. Il reprend le fief de Sainte Croix en 1689 par acte de feu Christophe de Crues.

Un autre garçon qui lui deviendra le propriétaire des possessions de Chiloup.

Pierre de Crues (1643 1708), seigneur de Chiloup d'abord religieux, puis écuyer, seigneur de Chiloup. Il épouse en 1685 Claudine de Torchelon (1657-1712).

Ils ont 4 enfants dont :

Un fils Christophe de Crues vivant en 1708, seigneur de Chiloup, capitaine d'infanterie au régiment de Villeroy

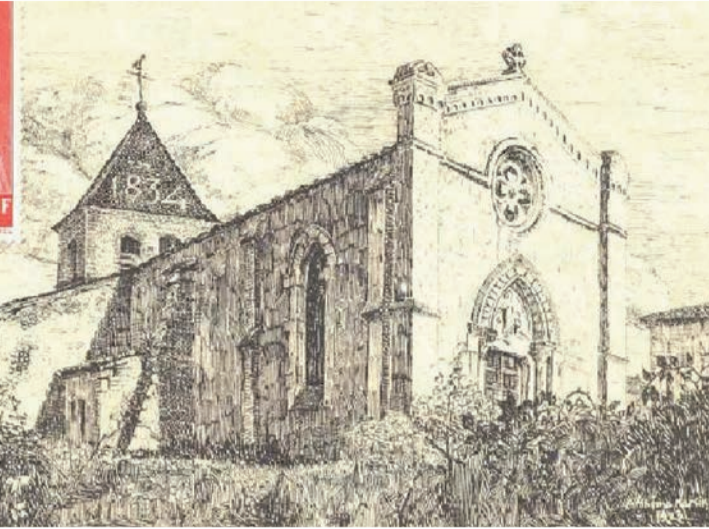
Une fille Claudine Marguerite de Chiloup des Crues : elle est née à Dagneux en 1698 décédée à Cerdon en 1724 à l'âge de 23 ans lors d'un accouchement. Elle se marie en 1719 à Notre Dame des Marais à Montluel avec Joseph du BREUIL SACONNAY, chevalier lieutenant grenadier régiment du Vivarais, seigneur de Sacconay, l'Isle et Cerdon. Il est né à Vieu d'Izenave en 1691 et décédé à Cerdon en 1754.

Au XVIII^e siècle :

Son fils Christophe de Crues reprend la suite après le décès de son père Pierre de Crues. Il est seigneur de Chiloup et capitaine d'infanterie au régiment de Villeroy.

NB : Définition d'une maison forte :

«C'est à partir du dernier tiers du XII^e siècle que les textes signalent des édifices qualifiés de «domus fortis, domus cum fortalitis, domus cum tota forteresia, domus cum poypia, fortalitium, domus et turris fortis ». C'est l'apparition des maisons fortes ou maison fortifiées. Ces édifices, qui ne sont pas des châteaux castrum, sont plus qu'une simple résidence (domus). Ce phénomène se poursuivra largement dans la première moitié du XIII^e siècle et prendra fin au début du XVI^e siècle. Elles peuvent présenter l'aspect d'une maison solide avec tours ou avoir l'apparence d'une bâtisse construite de brique et de broc. Elles sont souvent situées aux abords des bourgs, le long de routes principales ou à la frontière d'une grande seigneurie. Elles appartiennent soit à des cadets, à des parents ou à des alliés de grandes familles seigneuriales, soit à des bourgeois devenus riches et exerçant des offices importants. La fortification d'une maison, c'est-à-dire l'adjonction de tours, de palissades, de fossés, de créneaux, supposait une autorisation spéciale du seigneur dominant et de tous les seigneurs voisins de la paroisse.»



Pierre François du BREUIL de Crues, seigneur, chevalier comte de Sainte Croix, seigneur de Chateaufort, Chiloup, Tanay, de Haute Pierre (maison seigneuriale près de Montluel). Il est le fils de Claudine Marguerite de Crues mariée avec Joseph du BREUIL de SACONNAY. Il a conservé le nom de son père et celui de sa mère.

Il est né à Vieu d'Izenave en 1721 et décédé à Lyon en 1793 à l'âge de 72 ans.

Il est notaire à Bourg et demeure en son château de Chiloup paroisse de Dagneux.

En 1744 il demeure à Lyon et il est admis à la chambre de la noblesse de Bresse.

Il s'est marié à l'âge de 23 ans en 1744 à Rillieux (69) avec Anne Charlotte MICHEL de Villars de Chateaufort. Elle est décédée en 1777 à l'âge de 63 ans.

Après environ un an de veuvage, Pierre François s'est marié une seconde fois, à l'âge de 57 ans en 1778 à Ronno (69) avec Claudine Laurence de FOUDRAS qui est décédée à Lyon en 1813 à l'âge de 63 ans.

De sa nombreuse descendance (8 enfants) il aura une fille **Marie Huberte DU BREUIL SAINTE CROIX, Comtesse de Sacconay** née à Rilleux en 1755 et décédée à Dagneux en 1822 à l'âge de 63 ans.

En 1773 : reprise de la terre de la Seigneurie de Sainte Croix et **maison forte** de Haute Pierre et Chiloup. Ainsi furent réunies à nouveau les seigneuries de Sainte Croix et Chiloup. ■



Un exemple de maison forte

Coiffure Mixte
de
Mèche
avec...
giovanna
04 72 25 07 49
888 Route de Genève - 01120 - Dagneux

DAGNEUX AUTO SERVICE
Thierry Branchy
RENAULT
DACIA
Agent RENAULT
1460, route de Genève - 01120 DAGNEUX
Tél. 04 72 25 74 65
Email : dagneuxautoservice@orange.fr

La Bonne Patte
Salon de toilettage
Tél. 06 51 61 57 43
lundi, mardi, jeudi, vendredi 14h-19h
mercredi et samedi 9h-18h
uniquement sur rendez-vous
30 allée des Bruyères - 01120 DAGNEUX

DAGNEUX

Informations locales

Agenda des manifestations

De juillet à octobre 2016

Juillet

Vendredi 1 ^{er} juillet : Sou des Ecoles, fête de l'école	13 H 30	Espace du Val Cottey
Jeudi 14 juillet : Fête nationale, organisée par la commune et le comité des fêtes		Stade de Dagneux
Samedi 23 juillet : Journée d'accueil des jeunes Allemands		Espace des Bâtonnes

Septembre

Samedi 3 septembre : Forum des associations	9 H à 17 H	Espace des Bâtonnes
Dimanche 11 septembre : sou des écoles, farfouille de l'enfance	8 H à 18 H	Parking Bâtonnes
Dimanche 18 septembre : Tous à vélo	9 H	Place des Tilleuls
Samedi 24 et 25 septembre : Archers du Canton, Concours qualificatifs	8 H à 18H	Jardin d'arc, lac Neyton
Vendredi 30 septembre : Slot Car, course de slot racing	8 H à 23 H	Espace des Bâtonnes

Octobre

Samedi 1 ^{er} octobre : Slot Car, course de slot racing	8 H à 20 H	Espace des Bâtonnes
Dimanche 2 octobre : Slot Car, course de slot racing	8 H à 20 H	Espace des Bâtonnes
Lundi 10 octobre : société de chasse, pot au feu	12 H 00	Espace des Bâtonnes
Dimanche 23 octobre : relais de l'amitié, choucroute dansante	12 H 00	Espace des Bâtonnes
Samedi 29 octobre : As en Danse, Soirée Halloween	19 H 30	Espace des Bâtonnes

Les rendez-vous de la rentrée

Forum des Associations :

Samedi 3 septembre :
Forum des associations
de 10H00 à 17 H00
à l'Espace des Bâtonnes

Farfouille de l'enfance :

Dimanche 11 septembre :
farfouille de l'enfance
organisée par le sou des écoles
de 8H00 à 18H00 sur le Parking Bâtonnes

Fête du vélo :

Dimanche 18 septembre :
Tous à vélo
Rendez-vous à 9H00 devant la Place des Tilleuls

Compétition Slot Car :

Du vendredi 30 octobre au 2 novembre:
Slot Car, course de slot racing
de 8H00 à 23H00 à l'Espace des Bâtonnes

Rappel horaires de bricolage

Pour profiter de l'été, quelques règles de bon voisinage :

Les horaires pour le bricolage et le jardinage : Les travaux susceptibles de gêner le voisinage en raison de leur intensité sonore (ex : tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques) ne sont autorisés qu'aux horaires suivants : les jours ouvrables de 8h à 12h et de 14h à 19h30 les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h les dimanches et jours fériés de 10h à 12h. Privilégiez les outils électriques qui de nos jours sont tout aussi efficace et bien moins bruyants.



Un peu d'humour



Tondeuse manuelle et non bruyante

Lutte contre l'ambrosie dans l'Ain

L'ambrosie est une plante dont le pollen provoque de fortes réactions allergiques. En été, une personne sur dix souffre d'allergies liées à l'ambrosie.



L'Ain, comme la région Rhône Alpes, est très concerné par la prolifération de cette plante, qui se développe sur tous les milieux. Entre 2008 et 2012, la population impactée a fortement augmenté (+43%) avec une forte progression des dépenses de santé (+44%). La lutte contre l'ambrosie est une obligation pour chacun. Le propriétaire, locataire ou gestionnaire doit s'occuper de son terrain en "bon père de famille" en y pratiquant un entretien à la fois régulier et adapté, de nature à empêcher la prolifération des pieds d'ambrosie.

Elle nécessite une mobilisation au plus près du terrain et du public. Pour cela le comité départemental de lutte contre l'ambrosie a élaboré un plan d'actions partenarial, qui prévoit des actions d'informations et de sensibilisation, mais aussi des mesures curatives de destruction de la plante.

Ce plan d'actions est évalué chaque année.

Lutte contre le moustique tigre

Il peut transmettre la dengue et le chikungunya lorsqu'il est porteur de ces virus.



MOUSTIQUE TIGRE* LUTTONS CONTRE SON INSTALLATION!

Ce moustique est particulièrement nuisant. Il s'est installé depuis 2004 dans le sud de la France et son territoire est en pleine expansion.

Comment le reconnaître ?

- Il se distingue des autres moustiques par sa coloration noire et blanche.
- C'est un moustique qui pique le jour.
- Il se déplace peu (une centaine de mètres) : le moustique qui vous pique est né chez vous.

*Aedes Albopictus

Pour lutter contre ce moustique, il est nécessaire de limiter ses lieux de ponte et de repos.



Enlever tous les objets abandonnés dans le jardin ou sur la terrasse qui peuvent servir de récipient.



Vider une fois par semaine les soucoupes, vases, seaux.



Remplir les soucoupes des pots de fleurs avec du sable mouillé.

Je couvre, je jette, je vide tous les récipients pouvant contenir de l'eau



Vérifier le bon écoulement des eaux de pluie (gouttières...).



Entretien du jardin : élaguez, débroussailliez, taillez, ramassez les fruits tombés et les déchets végétaux, réduisez les sources d'humidité.



Couvrir toutes les réserves d'eau à l'aide d'une moustiquaire.

Les produits anti-moustiques ne permettent pas de les éliminer durablement.



www.ars.rhonealpes.sante.fr



Carton rouge aux incivilités

Plus de propreté dans notre commune

La population de Dagneux augmente et, par conséquent, le nombre d'animaux domestiques aussi.

Or, beaucoup n'ont pas encore adopté les bons gestes. Les piétons se voient obligés de ne faire que trop attention à leurs moindres pas, particulièrement les enfants aux entrées des écoles.

Si vous détenez un animal, n'oubliez pas que c'est votre devoir de ne pas le laisser divaguer, de le tenir en laisse et d'avoir dans votre poche le sac qui vous permettra de ramasser ses déjections en tout endroit, y compris dans les espaces verts.

Pour une meilleure salubrité de notre village, soyez responsables.



Est-ce leur rôle ?

